



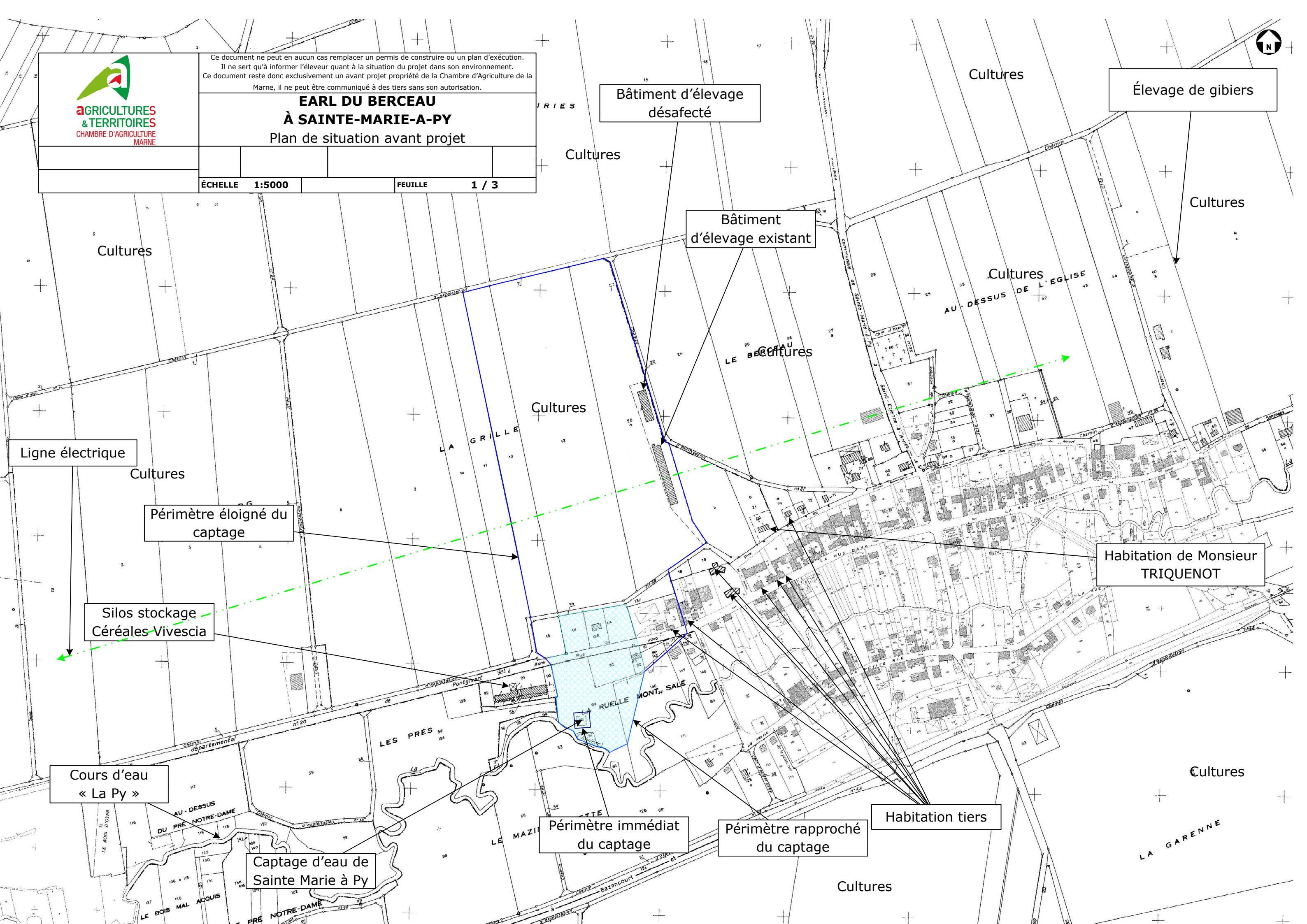
Ce document ne peut en aucun cas remplacer un permis de construire ou un plan d'exécution. Il ne sert qu'à informer l'éleveur quant à la situation du projet dans son environnement. Ce document reste donc exclusivement un avant projet propriété de la Chambre d'Agriculture de la Marne, il ne peut être communiqué à des tiers sans son autorisation.

EARL DU BERCEAU À SAINTE-MARIE-A-PY

Plan de situation avant projet

ÉCHELLE 1:5000

FEUILLE 1 / 3



Bâtiment d'élevage désaffecté

Élevage de gibiers

Bâtiment d'élevage existant

Ligne électrique

Périmètre éloigné du captage

Silos stockage Céréales Vivescia

Habitation de Monsieur TRIQUENOT

Cours d'eau « La Py »

Captage d'eau de Sainte Marie à Py

Périmètre immédiat du captage

Périmètre rapproché du captage

Habitation tiers

Cultures

Cultures

Cultures

Cultures

Cultures AU DESSUS DE L'ÉGLISE

Cultures

Cultures LE BERCEAU

Cultures

Cultures

Cultures

LA GRILLE

AU DESSUS DE L'ÉGLISE

RUELLE MONT-SAËLÉ

LES PRÉS

AU DESSUS DU PRÉ NOTRE-DAME

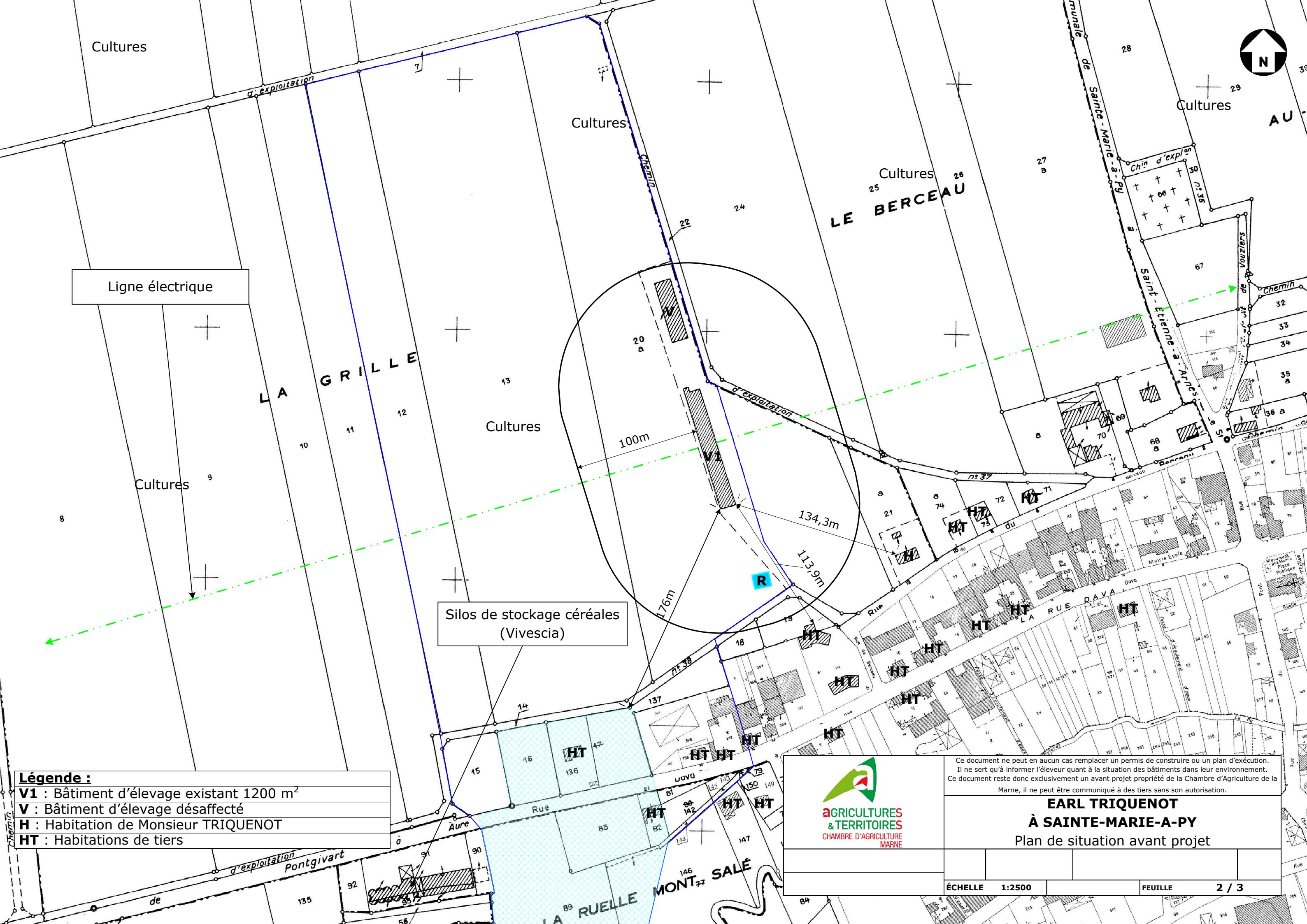
PRÉ NOTRE-DAME

LA GARENNE

LE MAZILLON

Bazancourt

LE BOIS MAL ACQUIS



Ligne électrique

LA GRILLE

Silos de stockage céréales
(Vivescia)

R

Cultures
LE BERCEAU

Légende :

V1 : Bâtiment d'élevage existant 1200 m²

V : Bâtiment d'élevage désaffecté

H : Habitation de Monsieur TRIQUENOT

HT : Habitations de tiers



Ce document ne peut en aucun cas remplacer un permis de construire ou un plan d'exécution. Il ne sert qu'à informer l'éleveur quant à la situation des bâtiments dans leur environnement. Ce document reste donc exclusivement un avant projet propriété de la Chambre d'Agriculture de la Marne, il ne peut être communiqué à des tiers sans son autorisation.

EARL TRIQUENOT
À SAINTE-MARIE-A-PY
Plan de situation avant projet

ÉCHELLE 1:2500

FEUILLE 2 / 3



Ce document ne peut en aucun cas remplacer un permis de construire ou un plan d'exécution.
Il ne sert qu'à informer l'éleveur quant à la situation des bâtiments dans leur environnement.
Ce document reste donc exclusivement un avant projet propriété de la Chambre d'Agriculture de la Marne, il ne peut être communiqué à des tiers sans son autorisation.

EARL DU BERCEAU
À SAINTE-MARIE-A-PY
Plan de masse avant projet

ÉCHELLE 1:1500

FEUILLE 3 / 3



Ligne électrique

A GRILLE

Légende :	
V1	Bâtiment d'élevage existant 1200 m ²
V	Bâtiment d'élevage désaffecté
L	Local conditionnement, bureau, sanitaire, vestiaire
R	Réserve incendie 120 m ³ minimum
	Citernes de gaz
	Silos d'aliments
	Incorporateur à blé
	Réseau EDF
	Alimentation gaz
	Alimentation en eau de la concession

